

GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES



Satisfaction client, nouveaux marchés, concurrence, évolution technologique...l'Entreprise, évoluée, s'adapte, change. L'avenir de l'Entreprise réside dans sa capacité à se projeter et à anticiper l'évolution de ses métiers et compétences. Et surtout à choisir son modèle d'organisation et les Hommes qui le feront vivre.

OBJECTIFS

L'objectif de la GPEC est par essence d'apporter à l'Entreprise une vision précise de :

- Ses ressources humaines, une analyse quantitative et qualitative,
- Ses besoins en compétences, compte tenu de l'évolution de ses métiers et de ses effectifs,
- La mesure des écarts entre ses ressources et potentiels actuels et ses besoins à venir,
- La politique de gestion des R.H. à mettre en œuvre.

CONTENU ET DEROULEMENT

La démarche proposée est centrée sur les besoins de l'organisation depuis l'analyse de la demande jusqu'à la validation des rapports et préconisations rendus.

- ✓ **Phase découverte**
 - Rappel du cadre légal,
 - Ecoute de la demande, analyse du besoin,
 - Identification des conditions de réussite,
 - Formalisation de l'ordre de mission et contractualisation.
- ✓ **Phase lancement**
 - Mise en place du groupe projet,
 - Clarification et partage des objectifs,
 - Choix des acteurs,
 - Planification des travaux et suivi.
- ✓ **Phase diagnostic**
 - Analyse stratégique,
 - Etats des lieux des ressources,
 - Analyse des besoins,
 - Mesure des écarts.
- ✓ **Phase préconisation**
 - Conseil en politique de GRH,
 - Choix des mesures d'ajustement,
 - Appui à la mise en œuvre.



MODALITES PRATIQUES

PBC vous* accompagne dans votre action de GPEC avec une approche modulaire en s'adaptant à vos situations et objectifs. Placée sous la responsabilité d'un consultant référent, l'intervention s'inscrit dans une approche résolument structurée afin de garantir un conseil stratégique et opérationnel.

* Grandes entreprises et PME-PMI de moins de 300 personnes